



Pour consulter le site Internet :

[www.einville-au-jard.com](http://www.einville-au-jard.com)

Pour envoyer un mail :

mairie.einville-au-jard@wanadoo.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES N° 30

*Convoqué le 30 novembre 2010, le conseil municipal s'est réuni le lundi 6 décembre 2010 à 20H30, sous la présidence de M. Michel VOGIN, Maire.*

Présents : MM. (Mmes) : Christian BRICOT, Isabelle GENIN, Alain HENRY, Colette LANGKUST, Jacques LAVOIL, Philippe LEONARD, André MARCHAL, Cédric MASSON, Marc VILLEMANN, Isabelle ZOCCHETTI.

Excusé : Bruno LEHMANN (procuration à Alain HENRY), David TOMBRE (procuration à Jacques LAVOIL),

Absent : Pascal LEBIGRE, Elise MEREL

Secrétaire de séance : Jacques Lavoil

▪ **Compte-rendu de la précédente réunion**

Lecture a été donnée du compte-rendu de la précédente réunion qui n'a fait l'objet d'aucune remarque.

▪ **Comptes-rendus des réunions de commissions**

1 – Conseil des Sages du 20 novembre 2010

Lors de cette réunion une information a été donnée sur l'assainissement, l'aménagement de la Maison Butez, le fleurissement, les travaux réalisés cette année, la perspective de ceux de 2011, et l'accessibilité des bâtiments publics.

2 - Commission « Liste électorale » du 4 novembre 2010

La liste électorale de la commune a été mise à jour pour effet au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

### 3 - Commission « Ordures Ménagères » du 30 novembre 2010

Un inventaire de chaque foyer et de ses membres a été réalisé afin d'actualiser la liste relative à la redevance « OM » de 2011. Il est rappelé que chaque modification doit être précisée à la Mairie.

#### ▪ Appels d'offres « Maison Butez »

La commission « appel d'offres » a présenté le résultat de l'ouverture des plis, du 23 novembre, concernant les travaux relatifs à la réfection de la Maison Butez.

49 entreprises ont répondu pour les 10 lots proposés.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte les offres d'un montant global de 160 792 €HT (sur un budget prévisionnel de 185 K€HT), et autorise le maire à signer les marchés.

Les travaux démarreront très prochainement.

#### ▪ Appels d'offres « Assainissement »

Après présentation par la commission du résultat de l'appel d'offres concernant les travaux d'assainissement 2010/2011 en partenariat avec la commune de Raville, le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer le marché pour un montant de 898 083.50 €HT, avec l'entreprise PRESTINI.

Ces travaux, dont le coût est bien en deçà du prix d'objectif, comprennent la réalisation de 4 phases fermes : rue des Magasins, rue du Canal, Place de la Gare – Gloriette, rue du Pont, et 3 tranches conditionnelles : cité des Jardins, rue de la Garenne et voirie rue des Magasins.

Le marché de travaux pour la commune de Raville approche 430 000 €, confiés également à la société PRESTINI.

Deux autres phases sont prévues en 2012 : acheminement des effluents à la station et station d'épuration.

#### ▪ Contrôle étanchéité

Pour assurer le contrôle de l'étanchéité du futur réseau d'assainissement, 3 entreprises ont été consultées. La société MALEZIEUX, la mieux disante, a été retenue pour un montant de 21 997 €HT. A l'unanimité, le conseil autorise le maire à signer le marché.

#### ▪ Avenant maîtrise d'oeuvre

Le contrat de rémunération de la maîtrise d'oeuvre d'assainissement est modifié pour tenir compte des travaux supplémentaires (3 tranches conditionnelles) et de l'actualisation avec les coûts d'objectifs :

- 4,6 % jusqu'à 1,5 million (estimation initiale)
- 4,6 % sur les tranches conditionnelles
- 2,3 % sur le coût supplémentaire des tranches fermes.

Le conseil, à l'unanimité, donne son accord.

### ▪ **Modifications budgétaires**

Compte tenu des choix précédents, en particulier de la réalisation des 3 tranches conditionnelles de l'assainissement, le conseil municipal autorise, à l'unanimité, à modifier certains postes du budget général pour 105 000 € et 30 000 € en assainissement.

### ▪ **Redevance assainissement**

Il convient de fixer le coût de la redevance assainissement 2011, avant la fin de cette année. A l'unanimité, le conseil valide une augmentation de 5 %

- redevance fixe : 14.90 € (14.20 € en 2010)
- du 1<sup>er</sup> au 20<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> consommé : 0.26 €/m<sup>3</sup> (0.25 € en 2010)
- à compter du 21<sup>ème</sup> m<sup>3</sup> d'eau consommé : 0.96 €/m<sup>3</sup> (0.92 € en 2010)

La partie variable est assise sur la consommation d'eau communiquée par VEOLIA.

### ▪ **Stationnement bateaux de plaisance et péniches**

VNF (Voies Navigables de France) nous demande de statuer sur la possibilité d'accorder des autorisations de stationnement de bateaux sur le site de plaisance de la commune d'Einville au Jard supérieures à un mois.

A l'unanimité, le conseil municipal s'oppose au stationnement d'une durée supérieure à un mois.

### ▪ **Représentation CCS – réflexion compétence**

Suite à la création d'un groupe de travail à la Communauté de Communes du Sânon pour réfléchir sur ses compétences, sa gouvernance, et son périmètre dans le cadre de la nouvelle loi sur les collectivités territoriales, le conseil municipal nomme, à l'unanimité, Michel VOGIN, Maire, pour représenter notre commune.

### ▪ **Informations diverses**

- Le Maire nous informe du projet de réforme des collectivités territoriales, et des incidences pour notre commune et notre territoire.

- Lors du Conseil d'école, des projections ont été faites sur les effectifs des années à venir. La baisse programmée est alarmante pour le maintien du nombre de classes.

- Pour connaître les conditions de circulation des bus de transports scolaires, ou être informé par SMS des suppressions de transports, vous pouvez consulter le site et vous inscrire au réseau d'alerte : [www.ted.cg54.fr](http://www.ted.cg54.fr) (téléphone indigo : 0 820 20 54 54).

- Les vœux de la municipalité auront lieu le vendredi 7 janvier 2011 à 18h 45 au Familial.

**Prochain conseil : jeudi 13 janvier 2011 à 20 h 30**